

sources renouvelables, qui font partie de l'environnement et qui en dépendent. Ce ministère devra assurer la protection de la biosphère.

Si louables que soient nos objectifs et si résolu que nous soyons à les atteindre, nous ne pourrions aucunement y parvenir si la situation économique allait se détériorer. Or, il ne saurait être question de prétendre que la présente conjoncture économique est favorable. Il y a lieu de s'inquiéter, en effet, lorsque la hausse des coûts distance le rythme de la productivité, lorsque des travailleurs ne trouvent pas d'emploi, lorsque, enfin, certains secteurs ou régions se voient privés d'une part raisonnable de la richesse nationale. Heureusement, à mesure qu'augmente notre population, le nombre des Canadiens au travail s'accroît et, avec lui, la totalité des biens et des services. Il en résulte que s'accroît aussi le volume de nos exportations.

Le chiffre de vente des céréales d'exportation, dont on ne saurait trop souligner l'importance pour le bien-être économique du Canada, accuse une tendance constante à la hausse, qui tranche fortement sur la stagnation de l'an dernier. Grâce au programme LIFT, on a pu liquider une part appréciable de l'excédent de blé qui s'était accumulé au point d'engorger le marché international. Cette initiative a donné lieu également à une judicieuse diversification de la production agricole. Lors de leur dernière réunion, les premiers ministres ont été unanimes à appuyer l'intention du Gouvernement de créer des agences nationales de mise en marché. Ainsi pourra se poursuivre entre les deux paliers de gouvernement une collaboration étroite qui permettra de perfectionner les structures de mise en marché de nos produits agricoles, pour le plus grand bénéfice des producteurs et des consommateurs dans presque tous les secteurs de cette activité. Le Gouvernement établira d'autres programmes pour améliorer la position de nos produits agricoles sur le marché et pour aider ce secteur vital de notre économie à s'adapter à une situation changeante.

Face à un contexte mondial en voie de transformation, l'industrie canadienne se révèle capable de relever les défis de croissance et d'adaptation qui lui sont posés. Lors des derniers mois, nos exportations ont atteint un nouveau sommet. En vue de rendre à l'industrie textile sa capacité de concurrence, on vous soumettra un projet de loi qui en prévoit le réaménagement.

Même si les poussées inflationnistes se font encore sentir, de réels progrès ont été réalisés et la hausse des prix a été ralentie, au point que les succès du Canada dans la lutte contre l'inflation surpassent jusqu'à présent ceux de tout autre pays de l'Occident. En conséquence, depuis quelques mois, diverses restrictions monétaires et fiscales ont pu être adoucies. Dans certaines régions du pays, le chômage, hélas! demeure fort élevé, bien qu'il n'ait pas accusé d'augmentation notable depuis quelques mois et que les mesures pour encourager l'expansion économique, là où le progrès est le plus lent, commencent à donner des résultats. A cet égard, nous continuerons de stimuler une croissance rationnelle, condition préliminaire de tout accroissement durable des possibilités d'emploi. Nous y parviendrons pour autant que tous les Canadiens sauront contribuer à freiner la hausse des coûts et qu'une meilleure productivité raffermira la position du Canada sur le marché international.

En résumé, la vitalité de l'économie, alliée à la politique actuelle du Gouvernement, permet de juguler lentement, mais, à coup sûr, les poussées de l'inflation et du chômage. Toutefois, tant que les gens en quête de travail n'en trouveront pas, tant que les personnes vivant de revenus fixes ne pourront subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs proches, l'État devra s'efforcer de les aider.

Il doit le faire, tout en reconnaissant et en appréciant les inquiétudes qu'expriment de plus en plus fréquemment les Canadiens au sujet de l'étendue et de la nature de la propriété étrangère au sein de notre économie. Un projet de loi traitant d'un aspect particulier de ce problème complexe, à savoir l'industrie de l'uranium, vous sera déposé.

Tous ces projets demandent votre entière attention, lors même que la situation mondiale interdit au Canada de se cantonner dans ses frontières. Les Canadiens savent depuis longtemps qu'ils ne constituent qu'un simple élément de la mosaïque du globe, et que serait atteint l'équilibre politique, économique et social de leur pays si quelque fléau se répandait de par le monde. Aussi le Gouvernement consacre-t-il de plus en plus

d'efforts à des tâches où l'initiative et la compétence canadiennes peuvent s'avérer aussi efficaces que naguère en d'autres domaines. Une bonne part de cet effort s'exerce dans le cadre de l'ONU, conscience et espoir du genre humain, qui fêtera cette année un quart de siècle d'existence. Notre œuvre s'accomplira sous des formes aussi diverses que capitales, dans plusieurs secteurs: désarmement, protection du milieu, planification de l'expansion économique, création de nouvelles structures juridiques nécessaires à la surveillance internationale des océans et de l'espace interplanétaire et sécurité internationale. Nous sommes irrévocablement voués à un monde où la paix, le progrès social et la dignité de l'homme, trop souvent bafoués, doivent être la règle et non l'exception.

Difficultés économiques, inégalités dans la répartition des biens, tensions ethniques, culturelles et politiques, dégradation du milieu naturel, pressions internationales—nos problèmes sont sérieux et se posent avec une urgence qui sollicite toutes nos énergies. Mais aucun de ces problèmes n'est insoluble; aucun d'eux ne prend la forme de ces dilemmes ou de ces questions intraitables qui poussent tant de collectivités à la violence du désespoir. De sorte que, malgré tout, le Canada jouit d'une stabilité sociale exceptionnelle.

Mais cette stabilité n'est pas uniquement attribuable à la chance. Chanceux, nous le sommes certes, mais nous devons aussi reconnaître que nous sommes plus raisonnables et plus sages que nous ne le pensons. La charge de notre héritage européen et la fascination de notre voisinage américain nous voilent la raison et la sagesse qui font du Canada une terre de liberté. Et il convient de le dire solennellement, le Canada est un haut lieu de la liberté dans le monde. Chez nous, le respect de l'individu, l'inviolabilité de la personne, gardent la plénitude de leurs sens, et chaque citoyen et chaque groupe peuvent s'épanouir en liberté. Notre entité nationale n'est pas un creuset d'uniformisation, mais une concertation voulue.

C'est dans ce sens de la liberté comme suprême valeur et de la tolérance comme son incarnation sociale et politique que nous trouvons notre force et notre raison d'être. Comprendons ce que tant d'étrangers et beaucoup d'entre nous discernent dans l'admiration: nous avons été capables de grandes choses, et de plus grandes choses encore nous sont possibles, si nous le voulons, quant à l'ordre des valeurs, quant à la vie culturelle, quant à l'organisation sociale et politique et quant à l'accord avec la nature sans lequel tout le reste peut être anéanti.

Le monde entier commence à se convaincre que, pour survivre, l'homme doit sans tarder prendre en main son avenir. Cela suppose une pleine liberté et un champ d'expérience humaine ample et riche. Or, à l'aube des années soixante-dix, le Canada est assez libre, assez vaste et divers pour que cette démarche d'universel salut s'amorce chez lui. Si nous faisons preuve de constance et de résolution, tel peut être le principe de l'unanimité canadienne. Sachons nous reconnaître au seuil de la grandeur.

Membres de la Chambre des communes,

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Le premier ministre déposera aujourd'hui une liste des projets de loi qui vous seront présentés au cours de la session. Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Le très hon. M. Trudeau propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux chambres du Parlement soit pris en considération plus tard aujourd'hui.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je dire simplement un mot à propos de cette motion? Votre Honneur venant d'annoncer à la